

La transhumance, modèle de complémentarité entre la montagne et la plaine

Le mot transhumance intègre deux informations, "trans" (au-delà) et "humus" (le pays), car le voyage qu'il désigne conduit au-delà du territoire d'origine. C'est une forme de vie pastorale étroitement associée aux régions à climat méditerranéen. Elle permet de palier la sécheresse qui sévit l'été et jaunit les maigres pâturages des plaines. Dès le mois de juin, les troupeaux gagnent alors les montagnes les plus proches, où l'herbe renaît après la fonte des neiges. Ils en reviendront entre septembre et novembre, avant que la neige ne les recouvre de nouveau.

Plaine de la Crau - fin de printemps



«Grande transhumance Estivale»



Une pratique qui n'a jamais cessé de savoir s'adapter

La transhumance fait partie du patrimoine provençal. Historiquement, elle a tracé son propre réseau routier, les **drailles** ou **carraires**, qui furent les premières voies de communication entre les plaines de Basse Provence et les montagnes alpines. Tout en s'adaptant aux évolutions de la société, les éleveurs ovins ont su conserver le caractère naturel et authentique de l'élevage de Provence, dont la clé de voûte reste la transhumance. Ainsi, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, celle-ci demeure un phénomène économique et social considérable. Chaque année, en effet, quelque 600 000 têtes estivent en montagne et 60 000 environ, viennent depuis la montagne hiverner en plaine.

De multiples formes de transhumances

• La **transhumance dite "hivernale"** est pratiquée par certains troupeaux des exploitations montagnardes, qui viennent passer l'hiver et une partie du printemps dans les plaines ou massifs forestiers littoraux de Basse Provence



• La **transhumance dite "locale"** désigne la montée en estive, sur des alpages de proximité, des troupeaux des communes de montagne ou des zones de piémonts

• La **"grande transhumance estivale"** relie à longue distance les basses plaines provençales et le littoral méditerranéen aux pelouses alpines

Des systèmes d'élevage extensifs

Clé de voûte d'un mode d'élevage basé sur le pâturage, la transhumance garantit des productions (viande, laine) de grande qualité, rythmée par les cycles naturels de l'herbe et de l'animal. Les troupeaux sont composés de races dites "rustiques": **mérinos d'Arles**, **préalpes du sud**, **mourérouts**, issues de longues et patientes sélections. Ils sont souvent accompagnés des indispensables auxiliaires du berger : chiens de conduite et de protection, chèvres du Rove et ânes de Provence. Des béliers améliorateurs en qualité bouchère, notamment de race Ile de France ou Berrichon, sont également présents dans de nombreux élevages.

Des produits de qualité

La **viande** issue d'ovins transhumants est de très bonne texture. Les agneaux reçoivent une alimentation naturelle et équilibrée, basée essentiellement sur l'apport du lait maternel. Du fait, aussi, d'un excellent équilibre muscle/gras, son arôme et sa saveur sont exquis. Pour répondre à la demande accrue des consommateurs en matière de sécurité alimentaire, de traçabilité, de garantie d'origine et de mode d'élevage, les éleveurs ont fait le choix d'une production sous signe officiel de qualité au travers de l'Indication Géographique Protégée «Agneau de Sisteron Label Rouge». D'autres modes de valorisation existent comme l'Agriculture Biologique ou la dénomination Montagne. Des modes de commercialisation alternatifs se développent également : circuits courts et vente directe, économie solidaire (de type AMAP)...

La **laine**, autrefois principale production de l'élevage ovin, suffit à peine, aujourd'hui, à rémunérer la tonte. Toutefois, depuis quelques années, un regain d'intérêt pour cette matière première naturelle se manifeste, notamment autour de la laine mérinos d'Arles, reconnue pour sa finesse. De nombreuses initiatives existent désormais, permettant, selon les qualités de la laine, la confection de vêtements, de couvertures ou plaids, de fils à tricoter, écharpes, étoles, voire de tapis. La valorisation dans le domaine de l'isolation de bâtiments se développe également.



Atelier de tonte



Les lieux d'estivage : du massif du Mercantour à celui du Mont-Blanc

Le pays d'estivage traditionnel est représenté par les Alpes de Provence (Mercantour, Ubaye, Haut-Verdon...) et les montagnes méridionales du Dauphiné (Vercors, Briançonnais). Avec le développement du transport par chemin de fer puis par camion, les troupeaux gagnent aujourd'hui également l'Oisans, Vanoise et jusqu'au Mont-Blanc. De nos jours, la plupart des cheptels sont en effet transportés dans des **bétaillères** pouvant contenir, sur trois ou quatre étages, près de 400 têtes. Seuls certains troupeaux, représentant environ 25 000 têtes, qui hivernent dans le Var, les Alpes-Maritimes ou les Alpes-de-Haute-Provence, continuent de cheminer **à pied** vers les alpages les plus proches.

Préalpes du sud



Mourérouts



Chargement en bêtaillère



Transhumance à pied



Le métier de berger : un savoir-faire spécifique

En alpage, les troupeaux ovins sont gardés en permanence par un berger. La conduite d'un troupeau en altitude est une activité complexe, qui fait appel à de multiples compétences. Le travail de gardiennage varie considérablement d'une estive à l'autre. Les découpages des alpages en différents «quartiers», suivant l'altitude, l'exposition, la pente (...), définissent globalement le calendrier d'utilisation de la montagne. D'origines souvent très anciennes, ils doivent normalement permettre au berger qui gère bien son herbe de tenir sur l'alpage durant toute la saison, quelles que soient les conditions météorologiques de l'année. Afin de faciliter l'apprentissage de ces savoir-faire, une formation de bergers salariés est dispensée sur le Domaine du Merle, près de Salon-de-Provence. Les femmes y sont, depuis une dizaine d'années, de plus en plus représentées.

Hélicoptage



Soin aux animaux



Pose de filets mobiles

Coût schématique par brebis d'une saison d'estive dans les Alpes du Sud en euros par brebis (grande transhumance : unité pastorale de 1 300 têtes)

Transport (camion)	5
Location de l'alpage	3
Emploi du berger salarié	7
Autres frais (sél, produits vétérinaire, aliments chien, hélicoptage...)	3
TOTAL	18 €



La vie en alpages : des améliorations au quotidien

Depuis l'adoption de la Loi Montagne en 1972, beaucoup d'améliorations ont été réalisées sur les estives. Ces améliorations, qui s'appuient en Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM), ont porté principalement sur les conditions de séjour et de travail des bergers. Des cabanes sont construites, de nombreuses aménagées. Des pistes d'accès sont ouvertes ou améliorées. Des points d'eau, des équipements plus ou moins mobiles pour le tri et la contention des animaux ont été installés. Quand les cabanes d'estive ne sont pas accessibles par voie carrossable, la montée en alpage des différents produits nécessaires à la vie du troupeau et du berger peut se faire au travers d'opérations groupées d'hélicoptage. Ces améliorations sont indispensables à la pérennité du métier de berger. Il est fréquent en effet de trouver aujourd'hui en montagne le berger installé avec sa famille, et quelquefois de jeunes enfants.



Tri des agnelées



Distribution de sel